



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 21 mars 2024 d'après lequel le sieur Norbert Weber de Berdorf vend à la commune de Berdorf une partie de sa parcelle, inscrite au cadastre de la commune de Berdorf, section B de Berdorf au lieu-dit «Hamhafferstrooss», numéro cadastral 642/4725 d'une surface totale de 0,25 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'extension du trottoir dans la «Hamhafferstrooss».

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 12 avril 2024 au plus tard**.

Berdorf, le 28 mars 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES